



**FONDATION
POUR L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL**

Fondation pour l'Université de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 41

2000 Neuchâtel

Rapport de gestion

2023

Table des matières

Mission	2
Membres du Conseil de fondation	2
Composition du Conseil de fondation	2
Calendrier	3
Résumé de l'année 2023	3

Mission

La Fondation pour l'Université est une fondation au sens des articles 80ss du Code civil suisse. Elle a été constituée le 11 mars 2021 et inscrite au Registre du Commerce le 15 mars 2021.

La Fondation a été créée afin de contribuer au développement et au rayonnement de l'Université de Neuchâtel, qui était jusque-là la seule université de Suisse à ne pas disposer d'une Fondation de droit public cantonal autonome.

La Fondation pour l'Université de Neuchâtel s'engage à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement et les autres prestations de l'université afin de contribuer durablement à son rayonnement. Pour ce faire, elle entend se doter d'un capital propre important et d'une gouvernance distincte lui permettant de se concentrer sur le financement d'activités innovantes s'inscrivant dans le plan stratégique de l'université. Elle s'assure que les projets ou engagements pris répondent aux standards de réalisation et d'exécution les plus exigeants, de manière à mettre en œuvre les moyens que lui confient ses donateurs avec le plus grand soin et avec un souci d'efficacité ainsi que de transparence permanent.

Membres du Conseil de fondation

Le Conseil de la Fondation regroupe des compétences professionnelles reconnues dans le Canton et hors du Canton, en particulier dans le domaine de la gestion de fondations. Les membres agissent de manière bénévole, s'assurent de l'absence de conflits d'intérêts et établissent une relation de confiance avec le rectorat ainsi que les diverses facultés. Ils et elles s'investissent afin que la Fondation pour l'Université de Neuchâtel parvienne aussi rapidement que possible à apporter une contribution significative et durable à l'épanouissement de son université.

Composition du Conseil de fondation

Président

Alain-Robert Tissot

Vice-présidente

Manuela Surdez

Membres

Séverine Gutmann, secrétaire générale

Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel

Jean-Frédéric Jauslin

Jean-Marie Grether, vice-recteur finances et accréditation de l'Université de Neuchâtel

Jean Berthoud

Calendrier

Création des statuts de la Fondation : 11 mars 2021

Inscription au Registre du Commerce : 15 mars 2021

Validation du règlement d'organisation : 29 juin 2022

Validation de la politique d'investissement : 24 octobre 2023

Le Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2023 : 12 janvier, 30 mars, 15 juin, 24 octobre et 30 novembre.

Résumé de l'année 2023

En 2023, le Conseil de Fondation s'est engagé à poursuivre sa recherche de fonds afin d'élargir sa capacité financière et à établir des relations avec le tissu des décideurs régionaux dans le but d'améliorer la compréhension des défis et opportunités de l'Université de Neuchâtel auprès de donateurs potentiels en contribuant ainsi activement à promouvoir l'image de l'Université. Le Conseil a aussi travaillé avec le Rectorat à l'élaboration d'un concept permettant de développer des liens continus avec les étudiant-e-s et ancien-ne-s étudiant-e-s.

La recherche de fonds auprès des principales entreprises du canton a permis d'obtenir, après les contributions déjà reçues en 2022, une contribution significative de la BCN, de la CCAP et de la Migros. D'autres sollicitations n'ont pas apporté de réponses positives. Une seule personne privée a apporté une contribution financière.

Le Conseil a décidé d'allouer une partie importante des fonds reçus à un Fonds de Capitalisation avec l'ambition de doter graduellement la Fondation d'une assise financière indépendante. Un règlement définissant la politique d'investissement de ce Fonds de Capitalisation a été approuvée par le Conseil et une première tranche de CHF 100'000.- a été investie auprès de la Banque Bonhôte.

Sur la base de contacts pris par les membres du Conseil auprès de décideurs régionaux, une étude a été sollicitée auprès du professeur Kocher afin de mieux comprendre le déficit d'image perçu de l'Université et de rechercher des voies permettant de l'adresser. Les étudiant-e-s du professeur Kocher ont contacté un cercle d'étudiant-e-s et d'entrepreneurs-euses sur la base d'un questionnaire qu'elles et ils ont établi. Cette étude a permis de confirmer la perception du déficit d'image, de l'absence de différenciation de l'institution par rapport à ses compétences, de la nécessité d'établir un programme de communication et de l'importance pour l'établissement de mettre en place une relation durable avec ses étudiant-e-s et ancien-ne-s étudiant-e-s.

Le Conseil a travaillé à l'élaboration d'un concept d'événements VIP destinés à rassembler autour du Rectorat et de la Fondation des petits groupes de personnalités influentes dans le cadre de manifestations organisées dans les locaux de l'Université. Ces manifestations ciblées doivent permettre d'ouvrir le dialogue avec les participant-e-s, de leur permettre d'écouter une présentation par des professeur-e-s sur des sujets originaux pas nécessairement connus du public et de faciliter leur

attachement aux enjeux de l'Université. Durant l'année 2023, trois manifestations ont été organisées, regroupant une vingtaine d'invités avec le soutien des professeur-e-s ci-dessous qui ont présenté leurs travaux de recherche :

- Les professeur-e-s Louis de Saussure et Diana Mazzarella sur la thématique « Sciences cognitives : comprendre autrement les comportements humains »
- Les professeur-e-s et doctorant-e-s Janine Dahinden, Ola Söderström, Ellen Hertz, Hugues Jeannerat, Philip Balsiger et Anne Kristol sur la thématique « Fabrique de demain »
- La professeure Carolina Salva sur la thématique des Caisses de pension.

L'organisation de ces événements s'est avérée plus difficile qu'initialement prévu et le Conseil a dû dépenser beaucoup d'énergie pour mobiliser des participant-e-s en nombre suffisant pour pouvoir obtenir un impact significatif. Ces réunions ont mis en évidence que l'Université de Neuchâtel est un atout essentiel pour le canton. Les participant-e-s ont formulé des attentes de communication plus intense mais aussi l'intérêt d'ouvrir des passerelles de collaboration entre compétences académiques et défis rencontrés par les actrices et acteurs économiques.

Après divers contacts établis avec les associations d'ancien-ne-s étudiant-e-s, il a été décidé de travailler à la mise en œuvre d'une plateforme relationnelle avec les étudiant-e-s et ancien-ne-s étudiant-e-s en utilisant l'application LinkedIn. Ce projet est conduit sous la responsabilité du Rectorat. La Fondation s'est engagée à soutenir financièrement cette initiative très importante pour l'avenir de l'institution en suggérant au Rectorat de rechercher également une contribution de la part des associations d'ancien-ne-s étudiant-e-s potentiellement intéressées à avoir accès aux données et aux opportunités de communication que ce nouvel outil devra permettre de mettre à disposition.

Une partie importante des différentes séances du Conseil a été dédiée à la recherche de projets permettant à la Fondation de rechercher des fonds auprès de sponsors potentiels. Le Conseil a résolument décidé de ne pas entrer en matière pour des demandes de financements ponctuelles reçues de différentes facultés, demandes qui n'ont pas un caractère d'impact durable sur le développement de l'Université ou pour lesquelles les besoins financiers peuvent être mobilisés sans le concours de notre Fondation. Plusieurs idées intéressantes ont été discutées en étroite collaboration avec le Rectorat sans encore parvenir à lancer une première recherche de dons sur la base d'un concept abouti. Ces efforts vont se poursuivre en 2024 avec l'ambition de pouvoir lancer une première recherche de financement et de tester l'aptitude de la Fondation à faciliter un développement significatif que l'Université ne pourrait pas réaliser sans son concours.

Enfin, le Conseil a décidé d'élargir le cercle de ses membres de manière à disposer d'une meilleure diversité de compétences et d'expériences dans des domaines permettant de renforcer sa capacité à déployer ses activités. La recherche de candidates et de candidats va se poursuivre en 2024.

La situation financière de la Fondation à fin 2023 est saine avec des fonds propres de CHF 317'171.- et un résultat net de CHF 122'481.- lié aux contributions reçues de donateurs et en particulier de la Commission Financière de l'Université.



A. Robert
Alain Robert
Président du Conseil de Fondation



Manuela Surdez
Vice-présidente